

Mise en ligne : 14 juillet 2019.  
Dernière modification : 17 mars 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## BANQUE PARISIENNE POUR LE MAROC

S.A., 1933.

*Gaston* Raoul MACHAVOINE  
président-directeur général de la BPM

Né le 20 mars 1892 à Bergerac (Dordogne).  
1914-1918 : mobilisé dans l'infanterie, blessé à la jambe droite par éclats d'obus à Carency,  
versé dans l'artillerie, promu lieutenant.  
Chevalier de la Légion d'honneur du 24 janvier 1934 (min. Aff. étr.) :  
président délégué de la SMCM,  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SMCM-Barbie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SMCM-Barbie.pdf)  
vice-président (1933), puis PDG de la Société marocaine d'installations et de matériel  
hydroélectriques, à Casablanca : recherches hydrauliques.  
Président d'honneur du Club athlétique du XIV<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>.  
Officier de la Légion d'honneur du 30 septembre 1953 (Aff. étr.) :  
PDG de la Banque parisienne pour le Maroc,  
vice-Président de la Société Conserves Petitjean-Maroc à Agadir,  
administrateur de la Société tunisienne d'explosifs et de munitions, à Tunis,  
de la Société générale de transports maritimes à vapeur,  
et de la Société de navigation France-Amérique.  
Décédé le 18 mars 1957 en son domicile, à Neuilly, 118, bd Maurice-Barrès.

*(La Cote de la Bourse et de la banque, 29 mars 1935)*

Banque parisienne pour le Maroc (anciennement Gaston Machavoine). Approbation  
des comptes de 1934. Dividende voté : 7 % contre 6 %.

---

Banque parisienne pour le Maroc  
*(Paris-Soir, 13 mars 1936)*

Les résultats de 1935, supérieurs à ceux de 1934, permettront le maintien du  
dividende à 7 %.

---

*(Le Journal des finances, 16 avril 1937)*

L'assemblée du 8 avril de la BANQUE PARISIENNE POUR LE MAROC a approuvé les  
comptes de 1936 se soldant par un bénéfice de 699.587 francs et voté la distribution  
d'un dividende de 8 % contre 7 % l'an dernier, payable à partir du 15 avril.

---

Banque parisienne pour le Maroc  
(*Journal des combattants et combattants du Maroc*, avril 1938)

L'assemblée du 24 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1937 et fixé le dividende à 8 pour cent comme le précédent.

---

BANQUE PARISIENNE POUR LE MAROC (Anc. C. Machavoine)  
(*Le Journal*, 5 avril 1943)

Bénéfice net de l'exercice 1942 : 560.016 fr. Dividende proposé : 9 % par action.

---

BANQUE PARISIENNE POUR LE MAROC  
(*Le Journal*, 30 mai 1944)

Banque parisienne pour le Maroc. — Le crédit du compte de profits et pertes de l'exercice 1943 présente un bénéfice de 1.174.748 fr. Après déduction des charges et dotation aux fonds de prévoyance, le dividende proposé à l'assemblée du 31 mai ressortira à 8 pour cent.

---

*Victor Joseph Marie DARDELET*  
administrateur-directeur général de la Banque parisienne pour le Maroc

Né le 1<sup>er</sup> déc. 1899 à Paris.

Administrateur des Étains de Kinta

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etains\\_de\\_Kinta.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etains_de_Kinta.pdf)

Chevalier de la Légion d'honneur du 14 juin 1951 (min. Défense. nat.) :

Brillant combattant volontaire de la guerre 1914-1918.

Membre du réseau de Résistance Ceux de la Libération (août 1941) : a été un agent extrêmement actif.

Dès le début de 1942, a assuré des liaisons entre la zone occupée et la zone libre, notamment avec des groupes de la zone Sud du réseau Z.

En novembre 1942, a mis à la disposition du réseau sa propriété de Clairefontaine (Seine-et-Oise) qui est devenu le lieu de rassemblement de réfractaires et aviateurs alliés.

Ses bureaux 24, rue du 4-Septembre, servaient de lieu de réunion.

A communiqué de très importants renseignements sur l'ensemble des effectifs et des installations ennemis dans la région de Seine-et-Oise, Eure-et-Loir et Eure.

Fut un bel exemple de patriotisme.

Domicile : 4, rue Pelouze, Paris.

Décédé le 12 janvier 1959.

Une nouvelle affaire d'évasion de capitaux :

300 millions de francs

DEIUX ARRESTATIONS

Vingt-quatre personnes inculpées

(*L'Aube*, 28 octobre 1948)

(Combat, 28 octobre 1948)

Dans tous les domaines, décidément, les trafiquants de toutes spécialités, qu'il s'agisse de la viande, du sucre, de textiles ou de devises, doivent commencer à comprendre que l'époque des gros bénéfices, sans risques équivalents, est désormais révolue. Le scandale financier franco-belge vient à peine d'être dévoilé et ses principaux responsables mis hors d'état de nuire, que la brigade financière du quai des Orfèvres nous donne un autre témoignage de sa louable activité en découvrant une nouvelle et importante affaire d'infraction à la législation des changes et évasion de capitaux, portant sur plus de 300 millions de francs. Quatre arrestations ont déjà été opérées et 24 autres personnes inculpées.

Un réfugié russe, Michaël Ginsburg, 53 ans, demeurant 6, avenue Frémiet, soupçonné de se livrer à un important, trafic de transfert de titres en Suisse, lui permettant de se procurer des pièces d'or de 20 francs qu'il transformait ensuite en dollars, faisait l'objet d'une surveillance. Il fut arrêté alors qu'il achetait à un passeur d'or 2.500 pièces, qu'il régla en francs français et en travelers-chèques.

Un courtier en bijoux, Émile Hess, 42 ans, demeurant 10, rue Marbeau, qui était en relations d'affaires avec Ginsburg, était également appréhendé. Il reconnut avoir introduit en Suisse 145 actions de Beers représentant une somme de 1.200.000 francs. Avec le produit de la vente, il procéda à l'achat de 145 chronomètres suisses en or, qu'il rapporta à Paris. Il n'eut pas le temps de réaliser le bénéfice de son opération, les chronomètres ayant été saisis.

Une perquisition lucrative à la Banque parisienne pour le Maroc

L'examen de sa comptabilité devait amener les policiers à effectuer une perquisition à la Banque parisienne pour le Maroc, 26, rue du Quatre-Septembre, dont plusieurs employés trafiquaient avec Hess et Ginsburg. Les policiers découvrirent également un compte spécial démontrant que les directeurs de la banque avaient effectué un transfert de 23 millions de francs marocains à Paris. Cet argent avait été utilisé pour l'achat de dollars payables à New-York et destinés à régler des importations faites au Maroc. Les directeurs se livraient, en outre, au transfert de valeurs françaises à l'étranger. Tous deux, Victor Darbelet, 49 ans, directeur adjoint, demeurant 4, rue Pelouze, et Gaston Machavoine [Machavoine], président, directeur général, demeurant 57, avenue Montaigne, ont été interrogés.

---

Une nouvelle affaire d'évasion de capitaux :

Les deux directeurs de la Banque parisienne pour le Maroc ont-ils été inculpés ?

(Combat, 28 octobre 1948)

Le directeur adjoint de la Banque parisienne pour le Maroc, M. Victor Darbelet, et M. Gaston Machavoine, président-directeur général, impliqués dans l'affaire des francs marocains, auraient été inculpés par M. Pottier, juge d'instruction, d'infraction à la législation sur les changes mais laissés en liberté provisoire.

Cependant, la Banque parisienne pour le Maroc affirmait hier soir que ses deux directeurs avaient seulement été appelés à « témoigner » devant M. Pottier, mais qu'ils n'ont jamais fait l'objet d'un mandat d'arrêt, sous quelque forme que ce soit.

---

AEC 1951/99 — Banque parisienne pour le Maroc, 26, rue du Quatre-Septembre, PARIS (2<sup>e</sup>).

Capital. — Société anon., fondée en 1933, au capital de 5.000.000 de fr. (anciennement Gaston Machavoine). — Dividendes : 1947, 7 fr. ; 1948, 8 fr. 20.

Objet. — Toutes opérations de banque, de crédit, de courtage, de change, toutes participations, etc.

Conseil. — MM. Gaston Machavoine, présid.-dir gén. ; Victor Dardelet, admin.-dir. gén. adj. ; Gabriel Pérotin<sup>1</sup>, Louis Bessard-Duparc, Georges Larcelet<sup>2</sup>.

---

BANQUE PARISIENNE POUR LE MAROC  
(*L'Information financière, économique et politique*, 1<sup>er</sup> juin 1951)

Les comptes de l'exercice 1950, approuvés par l'assemblée ordinaire du 31 mai, font ressortir un bénéfice brut de 9 424.200 fr.

Après déduction des charges sociales et amortissements, le bénéfice net qui s'élève à 239.089 fr. sera reporté à nouveau.

L'assemblée a réélu comme administrateur. M. Gaston Machavoine, président du conseil d'administration.

---

[Desfossés 1956/189]

Crédit français : participation dans la Banque parisienne pour le Maroc]

---

<sup>1</sup> Gabriel Pérotin : ancien administrateur de la Société marocaine de construction métallique.

<sup>2</sup> Georges Larcelet : administrateur de la Société africaine de prospection et d'exploitation (SAPEX) et Société minière de la Nyanga, en AEF (AEC 1951)